

Bout du Pont de l'Arn - Pont de Larn

ACCUEIL JEUNES

des Rives de l'Arn

12/17 ANS

#INFOS
#INSCRIPTIONS

Inscriptions aux activités
et/ou retrait des dossiers d'adhésion annuels
dans l'un des 2 pôles Jeunesse :
**Carmen et Lucas // Accueil Jeunes des Rives
de l'Arn**

Du mardi au vendredi 14h-18h30
MJC St Baudille
05.63.61.45.05 mjcstbaudille@wanadoo.fr
www.mjc-stbaudille.org

Marion // Service Jeunesse Intercommunal
Lundi-mardi-jeudi 8h30 -17h
Vendredi 8h30-16h30
Ancienne Mairie de Pont de Larn
05.63.98.67.79
sajra@wanadoo.fr
www.pontdelarn.fr



LUNDI 23 DEC

16€

Journée à Carcassonne

Départ du service jeunesse 8h30 - retour vers 17h.

Matin: Jump R Parc: poutre de combat, halfpipe jump, Wall jump, slam Ball, trampoline, parcours ninja warrior, parcours d'obstacles et jeux interactifs.

Repas à McDo (à la charge des familles, prévoir argent de poche).

Aprèm: Marché de Noël de Carcassonne avec les chalets, des manèges, et des animations. (prévoir argent de poche)

NEW

MARDI 24 DEC

6€

Journée avant Noël

Départ du service jeunesse ou MJC à 9h30 - retour MJC 15h.

Matin: Patinoire de Castres  **Gants OBLIGATOIRES.**

Prévoir pique nique.

Aprèm: KDO Party, viens avec un kdo emballé unisexe d'une valeur de 5€ max.



#IMPORTANT

- Pour participer aux actions remplir le dossier d'inscription annuel 2024/2025 et s'acquitter de l'adhésion annuelle de 10€ (sauf si le jeune est déjà adhérent dans le cadre d'un club à la MJC).
- Pique-nique possible le midi à la MJC.
- L'accueil est ouvert de 8h à 18h.
- Le lieu de rdv est précisé ; dans le cas contraire, départ possible de la MJC ou du Service Jeunesse... Mentionner votre choix à l'inscription..
- Une activité réservée est considérée comme due sauf si l'annulation se fait par téléphone la veille avant 14h ou sur présentation d'un justificatif du médecin en cas de maladie.
- Dégressivités : dans certains cas des dégressivités peuvent être accordées...une fiche explicative est disponible...si vous ne l'avez pas en votre possession, n'hésitez pas à la demander !
- Afin de permettre aux jeunes des communes de BOUT DU PONT DE L'ARN et PONT DE LARN de s'inscrire en priorité :
Il est demandé aux jeunes hors communes d'attendre le **LUNDI 9 DECEMBRE** pour s'inscrire